

Image not found or type unknown



question Pension parents isolé

Par **arthance**, le **14/02/2018** à **19:15**

Bonsoir étant séparé d avec mon épouse depuis le 29/06/2015 et ayant deux enfants dont j ai la garde un week end sur deux et la moitié des vacances scolaire et ne versant pas de pension alimentaire mais participant au frais de mes enfants celle ci me demande une attestation comme quoi je ne lui est jamais versé de pension alimentaire pour pouvoir touché la pension parent isolé en a t elle le droit? merci a l avance de votre réponse